

PROJET MINIER MATAWINIE À ST-MICHEL-DES-SAINTS

Projet de mine de graphite de Nouveau Monde Graphite

MÉMOIRE DÉPOSÉ AU
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Produit par **Marie-Christine Lavictoire**

Deposé le 19 février 2020

Je m'appelle Marie-Christine Lavictoire, j'ai 26 ans et je réside avec mes parents au lac du Trèfle, notre coin de paradis. Pour moi la campagne est signe d'espace, de tranquillité, de beaux paysages naturels, de sports de plein air dans un grand terrain de jeu qu'est la forêt qui nous entoure. Bref, un coin de ressourcement et de connexion avec la nature.

Le projet minier de Nouveau Monde Graphite est selon moi un futur désastre écologique. Comment le gouvernement pourrait-il autoriser un tel projet qui risque d'avoir des impacts environnementaux qui laisseront indéfiniment des traces ? **Et c'est à NOTRE GÉNÉRATION que vous léguerez cet héritage ?**

C'est donc à notre génération de vous faire sentir responsables des décisions que vous prendrez aujourd'hui pour des principes supposément louables, mais qui auront des répercussions négatives à long terme.

Graphite = vert ?

Le graphite est actuellement utilisé pour les procédés de fabrication de batterie pour les véhicules électriques. Et c'est la solution que le gouvernement de M. Legault a trouvé pour s'engager contre les changements climatiques ? Des véhicules « verts » selon vous ? Des véhicules dit « propres » cachent un côté sale. Si l'on tient compte du cycle de vie complet de ces automobiles, le portrait apparaît soudain beaucoup moins vert.

Des études démontrent que la production de voitures électriques pollue jusqu'à deux fois plus que celle des voitures à essence. La fabrication d'un véhicule électrique a une telle empreinte écologique qu'il faut rouler plusieurs années avant d'atteindre un meilleur bilan en terme de gaz à effet de serre que les voitures à essence.

Le Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG) a calculé qu'au moment de son achat, le véhicule électrique a cumulé un impact environnemental jusqu'à deux fois plus élevé que le véhicule à essence¹.

Une batterie de voiture électrique contient près de trois kilos de lithium, considéré comme un « or blanc ». **Plusieurs chercheurs estiment que si tous les véhicules de la planète étaient électriques, les réserves de lithium seraient épuisées en quelques décennies.**

¹ Rapport technique, CIRAIG, <http://www.hydroquebec.com/data/developpement-durable/pdf/analyse-comparaison-vehicule-electrique-vehicule-conventionnel.pdf>

En conclusion, le Québec doit développer des alternatives à l'auto solo, en améliorant les conditions de déplacements en modes actifs, en donnant la priorité au transport en commun.

La voiture électrique produit autant sinon plus de GES qu'une voiture à essence avec toutes les étapes de fabrication. Et que dire des déchets liés à ces batteries... Pas « vert » du tout !!!

Ce n'est pas en autorisant des projets de mine de graphite que notre gouvernement améliorera le sort de notre planète. Il faut dire NON au projet de mine de graphite à St-Michel-des-Saints.

Marie-Christine Lavictoire